

canadienne et contribuent au progrès technologique; mais ils ne sont pas sans lier étrangement le Canada à certaines politiques militaires américaines, notamment au Vietnam.

Quant aux politiques de défense, on laisse entendre, dans la partie descriptive, que la dépendance stratégique du Canada vis-à-vis des États-Unis a considérablement diminué dans le contexte du progrès technologique et de la détente soviéto-américaine. Mais rien n'est dit au sujet du renouvellement des accords de NORAD prévu pour 1973. On ne nous dit pas non plus si les Canadiens pourront faire accepter aux Américains une diversification notable de leur politique de défense, des objectifs de guerre froide aux objectifs du maintien de la paix.

Enfin, l'indépendance canadienne ne doit pas se manifester que sur les plans économique, culturel et militaire. Pour être complète, sans bien sûr renoncer aux nécessités de l'interdépendance, elle doit porter sur les grandes politiques. Déjà le Canada a su prendre ses distances à l'endroit des États-Unis quand des intérêts nationaux l'y ont entraîné, comme par exemple dans le cas des relations commerciales avec Cuba, dans celui de la recon-

naissance de la République populaire de Chine, dans la définition de la limite des eaux territoriales, dans son attitude vis-à-vis du désarmement et des essais nucléaires. Il est étonnant que le document ne fasse pas état de ces divergences à l'endroit des États-Unis et ne nous indique pas dans quelle direction le Canada compte s'engager dans les années à venir. Jusqu'ici, ces divergences n'ont pas semblé nuire à des relations harmonieuses avec les États-Unis. Est-il possible que l'indépendance de la politique étrangère du Canada se manifeste encore davantage, s'il y va de l'intérêt et des convictions de notre diplomatie, sans que le coût en soit trop élevé? Peut-être ces questions doivent-elles demeurer sans réponse pour conserver une certaine marge de manœuvre aux diplomates canadiens.

Quoi qu'il en soit, il est réconfortant de penser que la politique étrangère du Canada est en voie de s'affermir et de se dégager de certaines servitudes des années passées. Si seulement l'identité canadienne parvient à mieux se définir, on peut espérer que les meilleurs moyens seront mis en œuvre pour la maintenir dans l'indépendance.

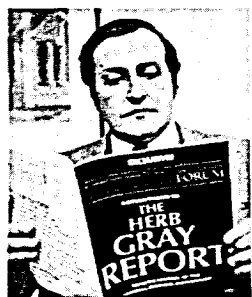
Moins de candeur ou de doctrine...

par Abraham Rotstein

Dans le cas de documents à évaluer comme dans celui des personnes, il convient en régime libéral de faire abstraction des circonstances de la naissance. De mauvai-

ses langues pourraient nous rappeler qu'au cours de la campagne électorale, on nous a promis de réaménager 80 acres de terrains riverains à Toronto et de formuler une politique étrangère indépendante. On a nié avec tant de sincérité que l'une ou l'autre politique soit liée de quelque façon à l'élection fédérale que les acteurs en cause mériteraient des premiers prix de théâtre. Acceptons quand même les chevaux donnés, quitte à examiner la bride plus tard. L'opportunisme politique a donné naissance à plus d'une décision politique efficace.

Le ministère des Affaires extérieures continue de produire la prose la plus élégante d'Ottawa, remarquable par sa luci-



Le professeur Rotstein est agrégé au Département d'économie politique de l'Université de Toronto et membre fondateur du Comité pour un Canada indépendant. Il fit partie du groupe de travail qui publia en 1968, sous les auspices du gouvernement fédéral, le rapport Watkins sur la propriété étrangère. Commentateur apprécié des problèmes sociaux au Canada, M. Rotstein est l'auteur de plusieurs ouvrages dont An Industrial Strategy for Canada.